

## Synthèse consolidée

### Mise à jour du Plan d'action de Yokohama 2019 et sa refonte en Plan d'action de Tunis de la TICAD 8

#### 1. Aperçu

Le Plan d'action de Yokohama 2019, qui accompagne la Déclaration de Yokohama 2019 adoptée lors de la TICAD 7, énumère une série de mesures en vue de leur mise en œuvre par les acteurs de la TICAD dans le but de promouvoir les activités prioritaires des trois principaux piliers de la Déclaration de Yokohama de 2019.

**PILIER I : Accélération de la transformation économique et amélioration de l'environnement des affaires par l'innovation et la participation du secteur privé ;**

**PILIER II : Consolidation d'une société durable et résiliente ;**

**PILIER III : Renforcement de la paix et de la stabilité.**

Pour chacun de ces piliers, la Déclaration salue les avancements réalisés, souligne les questions en suspens et promeut une collaboration et des actions continues pour accroître les progrès.

Le Plan d'action de Yokohama 2019 est un document évolutif qui a été conçu pour actualiser les progrès réalisés depuis la TICAD 7 par les acteurs de la TICAD. Après le lancement du « TICAD Monitor » – une nouvelle plateforme en ligne gérée par le PNUD, les intervenants ont été invités à soumettre par voie électronique des informations sur les progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Yokohama 2019. Les acteurs de la TICAD ont été invités à fournir des mises à jour concernant les aspects suivants du Plan d'action : D) initiatives/mesures entreprises dans sa mise en œuvre ; E) résultats escomptés ; F) résultats/état d'avancement. Les soumissions ont été reçues sur une plateforme gérée par le PNUD.

De nombreuses initiatives ont été menées et ont contribué à la mise en œuvre des priorités de développement de l'Afrique. En tant que forum ouvert et multilatéral, la TICAD soutiendra continuellement l'appropriation africaine et contribuera à l'établissement de partenariats avec de multiples acteurs impliqués dans le développement de l'Afrique à travers la refonte du Plan d'action de Yokohama 2019 en Plan d'action de Tunis de la

TICAD 8, et le cadre de suivi sera actualisé plus avant.

## **2. Éléments clés de l'exercice de mise à jour**

Depuis le lancement du « TICAD Monitor », les co-organisateur de la TICAD ont activement contacté les partenaires impliqués. Concernant les soumissions, 316 communications ont été faites de divers partenaires, y compris du Japon, de l'ONU, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque mondiale et de la Commission de l'Union africaine (CUA), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et du Programme alimentaire mondial (PAM) sur le Plan d'action de Yokohama 2019, dans le cadre de l'exercice d'actualisation en 2022, en prévision de la TICAD 8.

### ***Point 1 : Pilier I (Économie)***

Les efforts réalisés en termes d'innovation en vue d'accélérer la transformation économique comprenaient divers formations et services de conseil/assistance techniques dans les domaines de l'agriculture, de l'économie bleue, de la stabilité macroéconomique, de la propriété intellectuelle, de la promotion de la chaîne de valeur sensibles au genre, de l'entrepreneuriat, en particulier en faveur des PME et des start-ups, des femmes et des jeunes entrepreneurs, de l'appui aux secteurs informels, de l'amélioration de l'accès au financement, y compris au microfinancement et au financement du développement, et de la création et la diversification d'emplois. Certains efforts ont généré une sensibilisation accrue à l'innovation, l'inclusion numérique et la transformation numérique. Les acteurs de la TICAD ont salué le démarrage de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et son potentiel d'approfondissement de l'intégration régionale et de développement des marchés. Beaucoup ont contribué à l'élaboration des politiques et à la sensibilisation en faveur de l'application, de l'industrialisation, de la création de normes régionales harmonisées, du renforcement des capacités pour la promotion du commerce et des investissements, de l'amélioration des capacités de production des agriculteurs en faveur de la sécurité alimentaire et du raffermissement des chaînes de valeur alimentaire, de la promotion de la gestion des ressources marines, de l'amélioration des infrastructures de qualité, y compris les corridors économiques et de transport, de la facilitation du commerce, de la collecte des recettes et de la promotion des énergies durables et renouvelables. Des projets conjoints, des partenariats ainsi que la coopération Sud-Sud et triangulaire ont été utilisés de manière active pour assurer un impact plus fort.

***Point 2 : Pilier II (Société)***

Des efforts ciblés ont été signalés, se manifestant par la fourniture d'une éducation de qualité et de STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), de compétences en éducation pour la science, la technologie et l'innovation (STI) et d'une formation professionnelle pour les jeunes et les femmes. En réponse à la COVID-19, les acteurs de la TICAD ont réaffirmé l'importance d'étendre la couverture sanitaire universelle (CSU) en Afrique afin d'améliorer la préparation à la réponse aux menaces de santé publique et à la réponse d'urgence (par le renforcement des capacités de production et des chaînes d'approvisionnement des vaccins), de renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition, de rendre les systèmes de santé plus solides et d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires et maternels. De plus, des actions accélérées, y compris à travers le rehaussement de la conscience générale, ont été menées pour accroître la résilience climatique, notamment à travers des mesures d'atténuation et d'adaptation au climat ainsi que des mesures de réduction des risques de catastrophe (RDC), telles que les systèmes d'alerte précoce et la gestion des déchets. Il s'agit notamment de différentes analyses et évaluations de données (financement climatique, budget, évaluations d'impact de la COVID-19) qui ont été menées en partenariat avec le monde universitaire, les gouvernements et les organisations régionales pour soutenir les efforts de relèvement.

***Point 3 : Pilier III (Paix et stabilité)***

Les acteurs de la TICAD ont reconnu l'importance d'autonomiser les individus dans la lutte contre les causes profondes des conflits, ce qui pourrait contribuer au renforcement de la paix et de la stabilité, au développement et à l'amélioration de la sécurité humaine sur tout le continent. Des efforts ont été faits pour sensibiliser et mobiliser de nouveaux publics en soutien à l'initiative « Faire taire les armes » de l'UA, pour promouvoir les initiatives dans le cadre de la Nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique (NAPSA) ainsi que pour renforcer le nexus humanitaire-développement-paix-sécurité. De nombreux acteurs ont fait état d'un soutien à l'aide alimentaire, à la réinstallation des réfugiés, au relèvement communautaire et aux activités de renforcement de la résilience des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes, par le biais d'investissements dans l'éducation et la formation. De plus, des investissements dans les économies ont été réalisés en portant une attention particulière aux personnes déplacées et aux communautés déplacées et d'accueil, afin d'accroître les services d'emploi, de formation professionnelle et d'entrepreneuriat soient étendus, ainsi qu'aux investissements essentiels dans le développement des infrastructures aux services sociaux

de base, y compris l'accès à la santé, à l'eau et à l'assainissement pour contribuer à l'élimination de la pauvreté et de la dépendance. Le renforcement des capacités des officiels gouvernementaux ainsi que des membres des organisations régionales et internationales se poursuit, portant sur des questions telles que le maintien de la paix, la médiation, la lutte contre la corruption et le droit international. Ces efforts ont mené à des échanges accrus, au partage des connaissances et à la coopération, ce qui a permis de s'attaquer à toute une série de problèmes de sécurité, y compris le crime organisé et le terrorisme, dans les régions transfrontalières.

### **3. Conclusion**

Le plan d'action a rassemblé les contributions des co-organisateur de la TICAD face aux priorités de développement de l'Afrique. Des progrès ont été accomplis dans l'actualisation de la plateforme « TICAD Monitor » ([www.ticad-monitor.org](http://www.ticad-monitor.org)) pour un meilleur fonctionnement du mécanisme de suivi et de rapportage et permettant aux partenaires de la TICAD de rendre compte efficacement des progrès réalisés.

La plateforme en ligne a permis d'accueillir la participation volontaire de divers partenaires et réaffirmé l'engagement et la contribution active au Plan d'action de Yokohama 2019.

Pour ce qui concerne les intérêts exprimés, environ 44,6 % des résultats et des progrès signalés étaient du pilier I (économie), 40,8 % du pilier II (Société) et 14,6 % du pilier III (Paix et stabilité). Les domaines où le nombre de résultats et de progrès étaient les plus prononcés sont les suivants : promotion de la diversification économique, de l'industrialisation et de la compétitivité (20 %), amélioration de la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique (16 %), développement du secteur privé (14 %) et amélioration de la couverture sanitaire universelle (14 %).

Il est très important de noter qu'en vertu des principes d'appropriation de l'Afrique et du partenariat international, le Plan d'action de Yokohama 2019 a fait état de la participation élevée de divers partenaires de la TICAD, y compris le secteur privé et les OSC en Afrique et au Japon.

Enfin, en s'appuyant sur les exercices d'actualisation réussis du Plan d'action de Yokohama 2019 au cours des dernières années, il est opportun de le refondre dans le Plan d'action de Tunis de la TICAD 8 à l'occasion de la TICAD 8 à venir.